

DÉFENSE DE BOIRE DU VIN, DE LA BIÈRE OU DU CIDRE.

IL FAUT VOTER CONTRE LA PROHIBITION parce que les sectes d'Ontario veulent non-seulement faire défendre l'usage des liqueurs fortes, mais aussi celui des vins, des bières et même des cidres. Or, il est parfaitement établi que les peuples adonnés aux cidres et aux vins sont ceux chez qui l'alcoolisme fait moins de ravages.

POURQUOI NE PAS DÉFENDRE AUSSI LE TABAC ?

D'ailleurs, les abus qui se produisent par les boissons ne doivent pas plus provoquer la prohibition que les nombreux cas d'empoisonnement par les cigarettes et le tabac mâché ne peuvent autoriser la suppression de l'industrie du tabac.

LA DOCTRINE DU CHRIST EST CONTRE LA PROHIBITION.

Il faut voter contre la Prohibition parce que notre religion en repousse l'idée ; il y eut du vin aux noces bibliques de Cana et le Christ jugea même à propos de faire un miracle pour qu'il y en eut davantage ; en outre, il faut du vin chaque matin pour le saint sacrifice de la messe ; enfin les livres sacrés certifient que le vin réjouit le cœur de l'homme.

PERTE POUR LE PAYS.

Il faut voter contre la Prohibition parce que le pays perdrait inutilement un revenu de HUIT MILLIONS NEUF CENT MILLE PIASTRES, puisque l'expérience enseigne qu'il se boirait autant de liqueurs qu'il s'en consomme aujourd'hui. Une chose certaine, c'est qu'il se boirait plus de breuvages frelatés, plus de dangereux poisons et la caisse publique n'en retirerait aucun bénéfice.

VOULEZ-VOUS LA TAXE DIRECTE ?

Il faut voter contre la Prohibition parce qu'elle forcerait le Gouvernement à recourir à la taxe directe pour remplacer les millions que la Prohibition lui ferait perdre. Songez-bien que par la taxe directe un père de famille, ayant cinq enfants, aurait à payer une taxe directe de \$13.00 à \$14.00 par année. Pensez bien à ceci : tout électeur qui votera pour la Prohibition ou qui négligera d'aller voter contre, JEUDI, LE 29 SEPTEMBRE, déclarera par ce fait qu'il n'a pas d'objection à payer cette taxe directe.